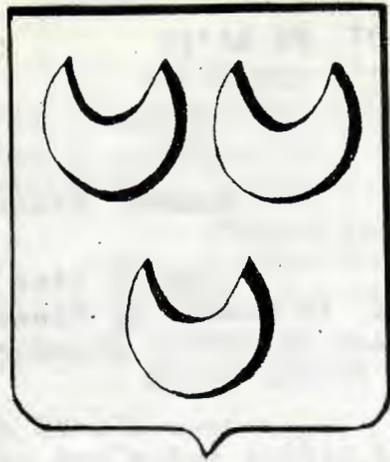
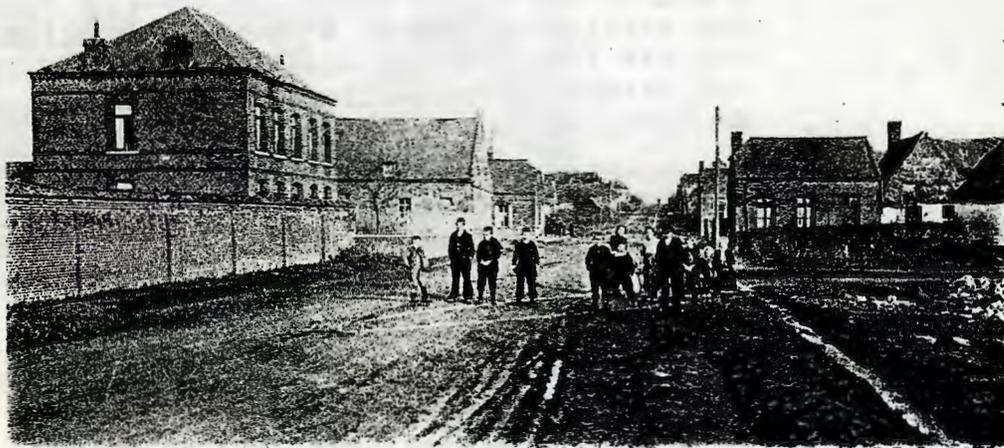


NUMERO 9



DECEMBRE 1988

FOREST



5 - Forest (Nord) - Rue du Cateau

B. F., PARIS

BULLETIN MUNICIPAL

MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

L'année 1988 s'achève. Dans quelques semaines, le mandat du **Conseil Municipal** et mon mandat de **Maire** de FOREST prendront fin. L'heure du bilan n'a pas encore sonné ...

Mais d'ores et déjà, il me faut remercier ceux et celles qui m'ont soutenu loyalement et en particulier :

- La majorité des membres du **CONSEIL MUNICIPAL**.
Des réalisations importantes ont eu lieu avec une augmentation extrêmement modérée des impôts locaux (1% de moyenne par an).
- Les membres du **SYNDICAT DES EAUX** qui avec moi ont permis de réaliser de gros travaux au château d'eau tout en maintenant un prix au m³ très faible.
- Les administrateurs du **BUREAU D'AIDE SOCIALE** qui m'ont aidé à améliorer le sort de nos concitoyens les plus défavorisés.
- Les membres de l' **ASSOCIATION FONCIERE** qui m'ont suivi pour que la gestion soit saine. Dès l'année passée, la cotisation à l'hectare a baissé de 10. %.
- Les membres du **COMITE D'ANIMATION CULTURELLE** qui par leur travail désintéressé et intensif ont permis une animation variée et de qualité de notre village.
- Les membres du **COMITE de RESTAURATION des PEINTURES de l'EGLISE** qui ont oeuvré pour que ce bâtiment retrouve toute sa beauté.

J'ai eu le grand honneur de présider ces cinq premières assemblées et d'être Président d'Honneur et membre actif de la sixième.

J'ai toujours eu avec leurs membres des rapports Francs et Directs . Beaucoup de choses ont vu le jour. Il reste beaucoup à faire ...

J'ai essayé de travailler pour le bien de TOUS, sans tenir compte des opinions politiques, des origines sociales et surtout en oubliant les clans électoraux.

J'ai entretenu des relations étroites avec le CLUB des AINES et l'ECOLE. Et chaque fois qu'une difficulté est apparue, nous avons pu la résoudre ensemble pour le bien de tous.

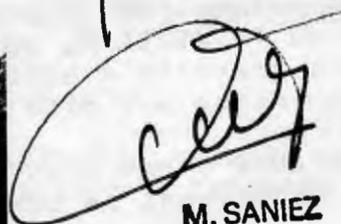
Avant de terminer, je voudrais
mettre à l'honneur mes collaborateurs proches :
Monsieur LACOMBLEZ et tous les T.U.C. qui se sont
succédés, Monique, Anne-Marie et Mme LEBON.

Chaque jour à 7H45, à 13H30 et
enfin à 16H45, j'avais l'occasion de les rencontrer pour
parler du travail du jour et pour prévoir celui du
lendemain :
Avec moi, vous avez pu les apprécier.

Merçi pour votre collaboration !

Joyeux Noël

et Bonne Année 1989 -



M. SANIEZ



LE COMITE D' ANIMATION CULTURELLE.

PRESIDENT : SANIEZ M.

VICE-PRESIDENT : DUBOIS D.

SECRETAIRES : WANECQUE J.M - PRUVOT J.

TRESORIER : KLUR D. - FONTAINE D.

AUTRES MEMBRES : M. AZAMBRE - R. BLOTTEAU - Chr. BLOTTIAUX
M. BUQUET - P. LARDENOIS - Th. LEDIEU -
M. CASTELLA - R. AZAMBRE - J.P OBLED -
R. RAVERDY - L. LECLERCQ.

L'ANIMATION DU VILLAGE
ET
LE COMITE D' ANIMATION CULTURELLE.

Les membres du Comité d'Animation Culturelle ont -cette année encore- proposé à tous les habitants de FOREST des activités variées et intéressantes. L'argent recueilli lors de ces diverses manifestations permet d'offrir un spectacle aux enfants à Noël, de donner une subvention au Club des Aînés, de préparer les fêtes de l'année suivante ... et de soulager le budget de la Commune.

X X X

Ainsi le **PARCOURS DU COEUR** a réuni une centaine de participants et chacun a pu déguster une boisson chaude au retour. Le **REPAS - SPECTACLE** de la ducasse a connu son habituel succès et les 130 personnes présentes ne regretteront pas la soirée animée par le Bourvil de l'Avesnois. De même, au **14 JUILLET**, après les jeux pour petits et grands, la tombola gratuite a attiré davantage de monde et nos chanteurs locaux ont bien mérité les applaudissements du public.

Notre **BROCANTE** s'est encore développée. Les exposants viennent maintenant de **DUNKERQUE**, de la région Parisienne, d'**ANVERS** ... et les spectateurs de très loin. Tout **FOREST** (ou presque) était en fête. Nos concitoyens ont défilé toute la journée devant les photos anciennes rassemblées dans une bien belle **EXPOSITION** sur **FOREST d'Autrefois**. Un spectacle de grande qualité a été proposé lors de la **SOIREE MUSICALE** d'automne. La très célèbre Fanfare d'**HASPRES** nous a charmés. Cet ensemble se produit régulièrement à **FR3** et à **Antenne 2** lors de l'émission **Dimanche Martin**. La **CHORALE DE SOLESMES**, dans laquelle on remarquait trois de nos administrés, mérite bien sa renommée et nos mélomanes ont beaucoup apprécié.

LA DISCO organisée pour les jeunes et les moins jeunes s'est déroulée dans des conditions idéales. Là aussi un beau succès!

1988 se termine et pour la deuxième année consécutive, le Comité offre un **SPECTACLE DE VARIETES** aux enfants de l'école en cadeau de Noël ; c'est un numéro de clowns pour cette année

X X X

Les membres du Comité d'Animation Culturelle vous remercient et vous souhaitent une bonne année 1989.

LE COMITE D'ANIMATION CULTURELLE

ADMINISTRATEURS DU BAS DE 1929 à 1988.

Janvier 1929 :

DARTHENAY Charles - CAUDMONT Florent - LECOUEZ Jean-Baptiste
DRUESNE Antoine - PRUVOT Eugène - BARBIEUX Augustin -
CAPPELIEZ Emile.

Décembre 1931 :

DARTHENAY Charles - CAUDMONT Florent - LECOUEZ Jean-
Baptiste - CAPPELIEZ Emile - BARBIEUX Augustin -
PRUVOT Eugène - DELOFFRE Arthur.

Mai 1935 :

CAPPELIEZ Emile - CAUDMONT Florent - LECOUEZ Jean-Baptiste-
DELOFFRE Arthur - BARBIEUX Augustin - FAUSSART Auguste -
OBLED Benoît.

Janvier 1938 :

CAPPELIEZ Emile - BARBIEUX Augustin - OBLED Benoît -
FAUSSART Auguste - DELOFFRE Arthur - CAUDMONT Florent -
LALOU Henri.

Décembre 1940 :

OBLED Benoît - BARBIEUX Augustin - FAUSSART Auguste -
DELOFFRE Arthur - CAUDMONT Florent - LALOU Henri.

Décembre 1945 :

OBLED Benoît - CAUDMONT Florent - DELOFFRE Arthur -
THIEULEUX Henri - RAVERDY Paul - BARBIEUX Augustin -
FAUSSART Auguste.

Février 1953 :

OBLED Benoît - BARBIEUX Augustin - DELOFFRE Arthur -
CAUDMONT Florent - THIEULEUX Henri - FONTAINE Alzir -
FAUSSART Auguste.

Juin 1953 :

OBLED Benoît - BARBIEUX Augustin - DELOFFRE Arthur -
CAUDMONT Florent - THIEULEUX Henri - FONTAINE Alzir -
DRUESNE Joseph.

Février 1959 :

OBLED Benoît - BARBIEUX Augustin - DRUESNE Joseph -
CAPPELIEZ Augustin - CAUDMONT Paul - CAUDMONT Zénon -
DELOFFRE Arthur - BRIATTE Félix - FONTAINE Alzir.

Octobre 1959 :

OBLED Benoît - DELOFFRE Arthur - CAUDMONT Zénon -
VANESSE Amédée - DUMÉZ Jules - BRIATTE Félix - DRUESNE
Joseph - CAUDMONT Paul - FONTAINE Alzir.

Avril 1965 :

PRUVOT Emile - CAUDMONT Paul - VANESSE Amédée - DRUESNE
Alphonse - DRUESNE Pierre - CAUDMONT Zénon - DELOFFRE
Arthur - BRIATTE Félix - FONTAINE Alzir.

Août 1971 :

PRUVOT Emile - CAUDMONT Zénon - DELOFFRE Arthur -
DRUESNE Lucien - DRUESNE Pierre - VANESSE Daniel -
FONTAINE Alzir - BRIATTE Félix - DRUESNE Alphonse.

Janvier 1975 :

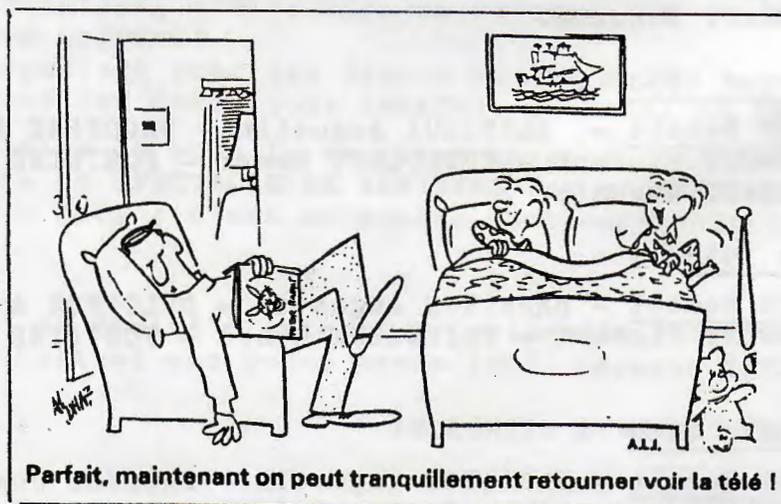
PRUVOT Emile - FONTAINE Alzir - BRIATTE Félix - DRUESNE
Alphonse - DRUESNE Pierre - DRUESNE Lucien - VANESSE Daniel
CAUDMONT Zénon - VINCENT Jacques.

Avril 1977 :

PRUVOT Emile - DRUESNE Alphonse - DRUESNE Lucien -
HAUTECOEUR Kléber - FONTAINE Alzir - CAUDMONT Zénon -
OBLED Benoît - VINCENT Jacques - BRIATTE Félix.

Avril 1983 :

SANIEZ Maurice - DUBOIS Denis - OBLED Benoît - BUQUET Mich
BLOTTIAUX Christian - FONTAINE Alzir - BRIATTE Félix -
CAUDMONT Zénon - VINCENT Jacques.



Copie d'un article paru dans la presse.

UN PREMIER CENTRE AERE A FOREST en CIS

Pour la première fois, la Commune de FOREST a organisé un Centre Aéré. Cette décision importante a été prise lors d'une réunion de Conseil qui a été votée à l'unanimité moins une voix.

Messieurs BLOTTIAUX et DUBOIS, Conseillers, ont été désignés par leurs collègues pour mener à bien l'organisation de ce Centre Aéré - projet ambitieux pour une Commune de 511 habitants seulement.

De nombreux contacts ont été pris avec d'autres municipalités, des organismes publics et privés pour que ce Centre ne soit pas une charge trop importante pour le budget communal. C'est ainsi que la Caisse d'Allocations Familiales de MAUBEUGE a accordé une subvention de 45 % sur l'achat du matériel. De même elle prend en charge une partie des frais d'organisation.

La Municipalité d'AULNOYE LEZ VALENCIENNES a mis gratuitement son Centre de loisirs d'HACHETTE à la disposition des enfants de FOREST. Ces derniers y ont passé une journée inoubliable en y pratiquant entre autres du canoë ...

D'autres déplacements ont été organisés durant ce mois de juillet. Ainsi les petits vacanciers sont allés à la piscine de LE CATEAU, à l'étang de LE QUESNOY, au parc du VAL JOLY.

Des activités nombreuses ont été proposées à la cinquantaine d'enfants encadrés par le Directeur Mr PETIT et ses cinq animateurs et animatrices : travail manuel, danses, ping pong, tennis ... Un goûter a été offert à chaque enfant en fin de journée.

Le 1er Centre Aéré ferme ses portes avec l'organisation d'une kermesse. De l'avis de tous, ce Centre Aéré a été une grande réussite. Les enfants ont pu se détendre durant ce mois de juillet particulièrement pluvieux.

Souhaitons que la Municipalité reconduise ce Centre l'année prochaine pour le bien des enfants ... et des parents.

RAPPORT SUR LE FONCTIONNEMENT

DU CENTRE AERE 1988.

1. Fréquentation :

62 enfants ont fréquenté le Centre Aéré ouvert du 4 au 29 juillet pour un total de 920 journées dont :

- 430 journées d'enfants allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales de MAUBEUGE qui n'ont payé que 2 F.

- 490 journées d'enfants allocataires d'autres caisses qui n'ont payé que 8 F.

2. Sortie :

Malgré un temps peu clément les enfants ont pu bénéficier de plusieurs sorties.

- piscine de LE CATEAU,
- QUERCILAND de LE QUESNOY,
- VAL JOLY,
- HACHETTE, où ils ont pu, grâce à la générosité d'AULNOY lez VALENCIENNES, manger sur place à la cantine et utiliser les installations du Centre de Loisirs.

3. Coût :

Les dépenses par enfant et par jour se sont élevées à 22,05 F avec un coût réel pour la Commune de 8,76 F sans tenir compte des investissements initiaux (subventionnés à 45 %). Une fête a été organisée par le Directeur et les animateurs (danses, jeux, goûter). Cette fête a été une grande réussite, les organisateurs, le personnel d'encadrement méritent d'être félicités pour leur travail et les parents remerciés pour la confection de pâtisserie.

Le bénéfice s'est élevé à 1346,00 Frs.

Le budget prévisionnel a été scrupuleusement respecté :
Prévisions : 21 400 F - Dépenses : 20 287,69 F.



ETAT CIVIL

NAISSANCES :

ARBONNIER Stéphanie : 22 décembre 1987.
DEFOSSEZ Rodrigue : 24 décembre 1987.
GROCHLA Sandrine : 25 décembre 1987.
STEEN Stéphanie : 23 janvier 1988.
DELOFFRE Aurélien : 18 mars 1988.
MARIN Jérôme : 20 mars 1988.
KLUR Mickaël : 26 juillet 1988.
KLUR Jeremy : 05 septembre 1988.
BRIATTE Delphine : 20 septembre 1988.

MARIAGES :

09 juillet 1988 : BARA Jean-Philippe
LECLERCQ Lysianne.
16 juillet 1988 : MARTINET Sylvain
BAILLON Corinne.
26 août 1988 : DELOFFRE Jean-Alfred
LIENARD Béatrice.
24 septembre 1988: DELFOSSE Dominique
LEFEBVRE Dorothee.

DECES :

10 mars 1988 : BOUVELLE Henri (88ans).
22 avril 1988 : WANEQUE Louis (75ans).
06 mai 1988 : BRIATTE Gérard (51ans).
17 août 1988 : PREUX Julie ép. SOUFFLET (88ans)
22 août 1988 : REAUD Fernande vve BARBECOT
(87ans)
12 septembre 1988: CATILLON Julien (61ans).
17 septembre 1988: CASTELLA Hippolyte (70ans).
16 octobre 1988: HAUTECOEUR Michel (35ans).

CONSEIL MUNICIPAL DE FOREST

Séance du 22 décembre 1987.

11 présents.

Etaient absents : BARBIEUX A. - BUQUET M. -
RAVERDY R. - WANECQUE J.M -

Réfection des peintures de l'église (sujet unique) :

Plusieurs réunions auxquelles ont participé Mr le Doyen, Mr le Maire et des membres du Conseil, des paroissiens, des membres de l'Union des Familles, ont eu lieu.

La réfection des peintures de l'église semble financièrement possible.

Le meilleur devis se monte à 100.700 F H.T (+ 18.730 F de TVA) soit 119.430 F TTC.

- A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de prendre en charge la TVA pour que le projet puisse aboutir (cette TVA sera récupérée par la Commune deux ans plus tard).

- Mr le Maire fera une demande de subvention auprès de Mr le Préfet ; une aide de 25 % peut être accordée.

- L'Union des Familles et la Paroisse prendront en charge le reste de la dépense et organiseront une quête.

- Le financement retenu est le suivant :

. avance de la TVA	:	18.730	F.
. subvention demandée	:	25.376	F.
. participation de la Paroisse avec quête dans le village:		75.324	F.

TOTAL : 119.430 F.

HISTOIRE DE FOREST

La seigneurie de Cantraine avait son mayer et ses échevins, mais les Archives de Forest ne renferment qu'un acte du XVI^e siècle et quatre du XVIII^e, pour nous renseigner à leur sujet. Le reste a disparu.

GÉRARD LASNE, mayer; Jehan le Clercq, Simon Burillon, Jehan Caudemont, Nicolas Chastelain, échevins. (Acte du 26 décembre 1570). — A. FRANÇOIS DOUAY,

mayer; J.-P. Laurent, Antoine Wibaille, Jean Lécouvez, Philippe-Etienne, Saigniez, Antoine Lécouvez, échevins. (Actes des 1^{er} et 3 août 1742). — PIERRE-JOSEPH WIBAILLE, mayer; Joseph-Adrien Saniez, François Briatte, échevins. (Acte du 25 février 1764).

AVEC MES EXCUSES...

Ce numéro 9 du BULLETIN MUNICIPAL devait paraître en juin. Mais à cette époque, j'avais d'autres problèmes avec les travaux de la grand-route et en particulier avec les TROTTOIRS. Le devis se montait à 72 millions de centimes pour des trottoirs de 1,50 m de large sur 0,10 m d'épaisseur avec 2 couches de goudron et un caillou de propreté. Je ne pouvais engager la Commune dans cette folle dépense. Après bien des démarches je crois être arrivé à un compromis raisonnable.

Le bordage, les trottoirs, toute la signalisation neuve, le parking à l'arrêt bus, le double goudronnage des ruelles de Mrs BRUNOIS et JOLY...
LE TOUT pour un peu plus de 4 millions de centimes.

Ces trottoirs sont convenables. Si chacun les respecte, on en a pour longtemps.

M. SANIEZ



FOREST

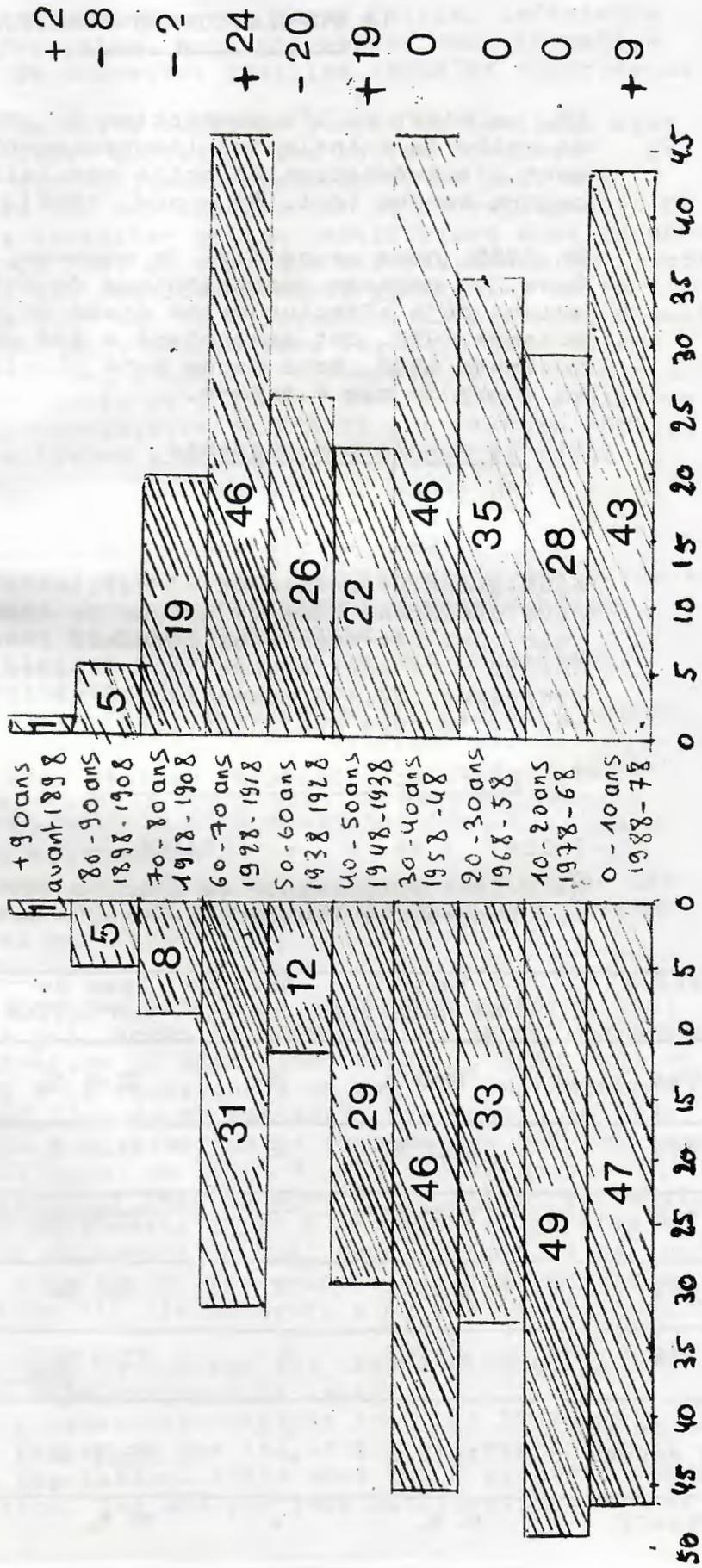
pyramide

des âges

TOTAL : 532 hab.
arrêté le 7 novembre 1988

hommes
261

femmes
271



LA POPULATION DE FOREST.

6%, ce n'est ni l'augmentation du pouvoir d'achat (hélas!), ni celle de l'inflation (heureusement) mais tout simplement l'augmentation de notre population calculée sur quatre années (oct. 84 - nov. 1988).

En 1988, nous avons fixé de nouveau, sur une pyramide des âges, le paysage démographique de notre village. Nous avons déjà effectué cette étude en octobre 1984 et en octobre 1985. Cet instantané a été photographié le 7 novembre 1988. Nous avons noté plusieurs faits remarquables au cours de ces 4 années.

1) La population augmente :

En 1984 - 502 hab.
 1985 - 510 hab.
 1988 - 532 hab.

Nous avons progressé de 30 habitants pendant ces 4 années. Nous demeurons dans le groupe de communes de 500 à 1000 hab. qui regroupe 6452 communes Françaises sur nos 36.000. Un seul groupe nous dépasse : les-500 hab. comprenant 22.190 communes. De ce fait, nous ne changeons pas de "groupe administratif".

2) Notre accroissement naturel :

Il est inférieur à la moyenne nationale.
 FOREST 1,96 % - FRANCE 4 % .

Mais fait surprenant, de grandes variations existent entre les années. Le tableau ci-dessous nous le montre :

années	Taux de natalité	Nbre de nais.	Taux de mortalité	Nbre de décès	Accroissement naturel
1984	13,72 ‰	7	27,45 ‰	14	- 13,73 ‰
1985	35,2 ‰	18	13,72 ‰	7	+ 21,48 ‰
1986	13,72 ‰	7	11,76 ‰	6	+ 1,96 ‰
1987	13,72 ‰	7	9,8 ‰	5	+ 3,92 ‰
1988	9,3 ‰	5	13,15 ‰	7	- 3,85 ‰
Moyenne des 5 années	17,13 ‰	-	15,17 ‰	-	+ 1,96 ‰
FRANCE	14 ‰	-	10 ‰	-	+ 4 ‰

Notre croissance annuelle est assez faible, inférieure à la moyenne française. Nous compensons donc ce manque par l'arrivée de nouvelles familles. Nous en reparlerons plus tard !.

Notre taux de natalité subit de fortes variations. A des années "généreuses" succèdent des années "creuses". Ce phénomène est difficilement explicable. Ce sont des facteurs privés qui les déterminent et se rejoignent. On ne peut que le constater et les instituteurs sont là pour en témoigner. Ce fait se remarque sur les bancs de l'école. L'année 1985 a été particulièrement généreuse, voire exceptionnelle avec ses 18 naissances. Elle permet d'avoir un solde positif de 9 unités chez les 0-10 ans. Elle contribue en partie, à cet accroissement de la population et compense les décès de l'année 1984. L'année équilibre et la plus représentative de FOREST est l'année 1986. Elle donne d'ailleurs l'accroissement naturel moyen de cette période.

3) Les classes d'âge :

- Nous venons d'expliquer la croissance des 0-10ans Elle a légèrement progressé, gageons que cela puisse durer. Mais, nul ne connaît l'avenir !

- Les 3 classes d'âge suivantes ont conservé le même équilibre qu'en 1985.

- Par contre, fait remarquable, la classe 40-50ans a progressé de 19 unités. Cela s'explique par le glissement d'une part de la tranche des 30-40ans, classe d'après-guerre, la plus nombreuse. Le même glissement alternatif se produit pour les classes d'âge suivantes (50-60ans vers 60-70ans).

- La classe des 80-90 ans a fortement diminué par contre la classe des +90 ans est de nouveau représentée par un homme et une femme.

4) Le dynamisme :

- La classe des actifs de 20 à 60 ans (rares sont celles et ceux qui, après la soixantaine, ne se retrouvent pas en pré-retraites ou même avant hélas !, sans oublier celles et ceux à la recherche d'un emploi) représentent 46,8 %. Mais si l'âge de 60 ans avait été retenu en 1984, nous aurions pu constater que le pourcentage qui est cité aurait été réellement de 49,01 %. Une légère baisse :

- Les retraités (es) et pre-retraités(es) qui étaient de 12,47 % en 1984 (mais 20,11 % si nous avons pris comme point de référence 60 ans) représentent, à ce jour 21,8 % de la population. Une tranche non négligeable de notre population "la vie commence à 60 ans", ne l'oublions pas...

- Les jeunes : 0-20ans ont très légèrement grandi. Nous en avons déjà expliqué la cause.

- Les 2 classes majoritaires sont les 30-40ans (17,29 %) et les 60-70 ans (14,47 %). Ils représentent + 30 % de la population. Elles sont les 2 points forts de notre population, les uns par leur activité, les autres

par leur expérience.

CONCLUSION :

Bien sûr, nous sommes encore loin de retrouver notre population d'antan. Mais l'espoir est là, le tout est de vouloir l'accentuer un peu plus durant les années qui vont venir, en sachant que cela ne sera pas chose facile, mais de longue haleine.

La principale préoccupation doit être de maintenir des actifs de la classe 20-30ans, ou d'en attirer d'autres pour remplacer nos jeunes partis travailler ailleurs. Ils sont les plus prometteurs. De même la tranche 30-40 ans est vitale pour ancrer définitivement des familles.

La construction de maisons a peu de succès à FOREST pour diverses raisons ... Notre créneau est certainement la rénovation de notre habitat.

Il peut se faire par la vente de vieilles habitations ou la location de bâtiments rénovés.

Il faut préserver, à tout prix, notre patrimoine habité !.

Source: fichier communal J.PRUVOT et J.M. WANECQUE



l'imprimerie en 1983

Une belle maison en briques remplace maintenant cette ruine. Depuis 1983 deux autres constructions neuves sont sorties de terre: la 1ère au hameau d'Ovillers et la 2me rue de Valenciennes.

Une nouvelle maison neuve va être bâtie (ch. Brunehaut vers Montay: le permis de construire est accordé). Et une cinquième est en projet... juste à côté. Cinq ou six terrains à bâtir assainis attendent les futurs acquéreurs... Malheureusement, la période pendant laquelle on construisait beaucoup dans les villages est passée et ne reviendra pas de sitôt.

M. SANIEZ

CONSEIL MUNICIPAL DE FOREST

Séance du 09 février 1988.

12 présents.

Absents excusés : BLOTTEAU R. - WANECQUE J.M -
PRUVOT J. (qui a donné pouvoir
à DUBOIS D.) -

1. Remise des terres de Mme VANESSE :

Madame VANESSE loue à la Commune et au B.A.S. les terres ZE 52 d'une contenance de 3ha 29a 60ca et ZE 19 P d'une contenance de 96a 61ca.

Madame VANESSE cesse son exploitation à partir du 1er avril 1988 et demande que dans ces parcelles 1ha 27ca soit remis à son repreneur Mr WATREMEZ de NEUVILLY pour qu'un quota de 17.000 litres de lait ne soit pas perdu.

Cinq agriculteurs font acte de candidature pour obtenir partiellement ou totalement ces parcelles : Mrs WATREMEZ - BRIATTE Jacques - LEDIEU Daniel - RENAUD Marc - et LEDIEU André.

Ces deux parcelles situées aux Emarquets, en terrain très accentué, ne peuvent convenir à un terrain de sports.

Les agriculteurs invités lors de la réunion en B.A.S. se mettent d'accord entre eux sur la répartition des terres.

Mrs LEDIEU Daniel et LEDIEU André retirent leur candidature pour éviter le morcellement et la recherche d'une solution. Messieurs LEDIEU André et LEDIEU Daniel, qui n'ont jamais obtenu de terres de B.A.S. ou de la Commune seront, lors de la prochaine ou des prochaines cessions d'exploitations, prioritaires.

L'accord obtenu est le suivant :

Mr WATREMEZ obtient une parcelle de 1ha 27a.

Mr RENAUD Marc obtient une parcelle de 2ha 2a 60ca.

Mr BRIATTE Jacques obtient la parcelle de 96a 61ca de la Commune.

Le Bureau d'Aide Sociale, à l'unanimité et le Conseil Municipal à l'unanimité moins une voix acceptent cette solution qui satisfait tout le monde.

2. Réfection de la place de la Croisette :

- Réfection en cailloux puis passage du rouleau.

3. Travaux en cours :

- Renforcement E.D.F. du Hameau de la Croisette avec une participation communale d'environ 10 pour 100.

4. Dégâts occasionnés par la tempête :

- Sur le clocher et les toitures des bâtiments communaux.
- Sur l'éclairage public, au Hameau de la Croisette.
- Coût 17.202 F.

5. Réfection de la Chaussée Brunehaut :

- La Chaussée sera interdite à la circulation dans FOREST à partir du 1er mars (sauf pour les riverains).
- Les agriculteurs pourront récupérer le produit de la démolition pour aménager des entrées de champs ou des passages difficiles, mais avec le risque d'obtenir des plaques plus ou moins importantes.

6. Eclairage public : Hameau de la Croisette :

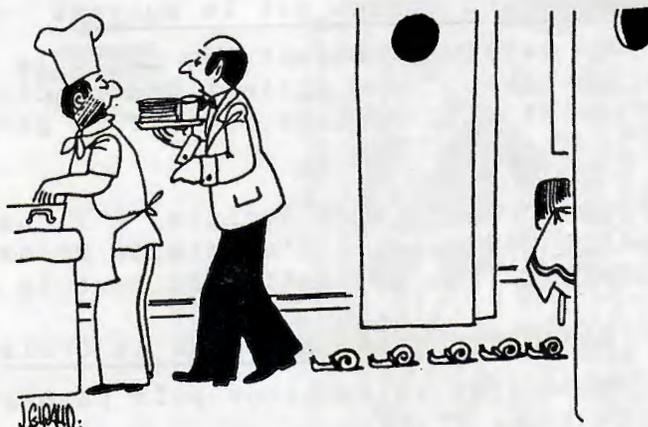
Une lampe supplémentaire sera placée entre le Hameau de la Croisette et la rue d'Amerval ; en effet, il existe un trou noir important.

7. Peintures de l'église :

Mr le Maire propose à ses Adjoints qu'une partie de l'indemnité Maire et Adjoints serve à la réfection des Plâtres de l'église.

8. Passage de la Commission de sécurité :

- La Commission d'Arrondissement demande qu'une 2e porte soit aménagée dans la classe de Mr PETIT qui ne comporte qu'une seule issue de secours.
- Un devis a été établi. Il s'élève à 16.000 F. Le Conseil, à l'unanimité, refuse ces travaux.



- La table six prétend que les escargots ne sont pas assez cuits, chef !

CONSEIL MUNICIPAL de FOREST

SEANCE DU 18 MARS 1988.

13 présents.

2 absents excusés : Mr BLOTTEAU R. et Mme AZAMBRE
(qui a donné pouvoir à Mr SANIEZ).

1. Assainissement du village :

L'assainissement a commencé dès la 1^e année du mandat actuel. Le village a été assaini aux trois quarts en 5 années.

Sont assainies : la Chaussée Brunehaut, la rue Jean-Ethuin, la rue Cloez, la rue Oscar, la rue de l'Abreuvoir, la rue de Richemont, la rue de la place en partie, la rue d'Amerval en partie, la rue des innocents en partie.

Monsieur le Maire rappelle que, pour lui, la poursuite de l'assainissement est la priorité absolue. De ce fait, d'autres travaux devront obligatoirement attendre, faute de moyens financiers.

2. Réfection de la Chaussée Brunehaut :

La route a bien été décaissée. Le Maire remercie une nouvelle fois ceux et celles qui l'ont appuyé pour éviter une nouvelle et important recharge.

Le bordurage est en cours de réalisation et sera subventionné à 100 %.

La nouvelle route mesure 6,40 m de large dans tous les villages traversés (norme internationale).

Par contre, la réfection des trottoirs est à la charge de la Commune. Un devis pour une réfection en tarmacadam sur 1,5 m de large s'élève à près de 60 millions de centimes HT. Le Conseil ne peut envisager ces travaux cette année car la commune doit supporter 20 % des travaux d'assainissement : soit 30 millions de centimes sur un total de 150 millions pour cette seule tranche.

Mr le Maire répète qu'il ne faut pas délaissier les autres rues du village pour en privilégier une seule.

3. Réfection des peintures de l'église :

Le Comité de Restauration présidé par Mme Raymonde AZAMBRE souhaite prendre l'avis de la "Commission des Arts Sacrés" avant de fixer définitivement son choix sur la nouvelle teinte.

Suite à la demande de Mr le Maire, une subvention de 2 700 000 centimes a été accordée par Mr le Préfet.

Avec le produit de la quête faite dans le village, la subvention et la participation de la Paroisse, cette réfection des peintures ne coûtera pas un centime à la Commune et aux contribuables.

Mr le Maire se dit enchanté de cette opération et félicite l'ensemble des membres du Comité de Restauration.

4. Création d'un étang privé au chemin de Landrecies :

Le terrain concerné est compris dans le périmètre de remembrement de LE POMMEREUIL et ne peut théoriquement pas changer d'affectation jusqu'à la clôture des opérations. Mr le Maire souhaite que les riverains donnent rapidement leur avis.

5. Assainissement de 2 logements :

- Le Conseil souhaite que le logement du C. I. L. construit sur la place soit raccordé à l'assainissement à la charge des H. L. M. de VALENCIENNES.

- Le Conseil demande également que la maison de Mr ARSA soit raccordée lors de l'assainissement de la rue du Moulin. En attendant, on va essayer de donner une pente au fossé existant.

6. Colis des Aînés :

Il est décidé d'offrir le colis de fin d'année aux Aînés à partir de 65 ans et non plus à 68 ans.

7. Divers :

Le Conseil, à l'unanimité, décide :

- Le passage des encombrants en juin.
- L'achat d'instruments de musique pour le cours de Mme LEBON (5 000 F).
- La pose d'une lampe orangée dans la rue d'Amerval.
- L'attribution d'une subvention de 500 F au club des Aînés.

8. Budget primitif 1988 :

La section fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 850.700 F.

La section d'investissement s'équilibre à 211.687 F dont 30 000 pour les bâtiments communaux et 37 661 F pour la voirie.

Monsieur le Maire propose que les taux des 4 taxes soient maintenus et qu'on attende la fin des travaux pour engager de nouvelles dépenses. Il y aura certainement des surprises au niveau de la réfection-trottoirs.

Le budget est voté à l'unanimité sans augmentation de la part communale sur les impôts locaux.

9. Problème des jeunes et du terrain de sports :

Le Comité d'Animation Culturelle a proposé des activités à toutes les classes d'âges et cela dès 1983.

Cette animation est très importante pour un petit village de 500 habitants seulement. Les membres actifs de ce Comité et les administrés qui participent en sont bien conscients. Par exemple des aires de jeux ont été aménagées sur la nouvelle place. Une bibliothèque municipale a été ouverte. Un cours de musique fonctionne tous les mercredis. Un terrain de basket a été installé. Un spectacle de variétés est offert à Noël. Défilé et démonstrations diverses sont appréciés lors des ducasses. De nombreux jeux font la joie de tous, au 14 juillet. Le parcours du coeur, la brocante et une exposition ont lieu tous les ans.

De même chaque année, un après-midi récréatif, une disco, un repas dansant, un concert sont proposés.

Malheureusement, le problème du terrain de football n'est pas résolu. Un nouvel appel est lancé pour une cession à l'amiable.

Un membre du Conseil dit que l'Ancien Conseil aurait dû voter la création d'une RESERVE FONCIERE quand la question a été posée dès le début du remembrement.

La majorité du Conseil a bien conscience qu'il faut développer l'action envers les enfants et les adolescents et décide de mettre à l'étude deux projets. Cette proposition est votée à la quasi-unanimité, seul un conseiller vote contre.

1er projet : Création d'un centre aéré : 3 semaines durant les grandes vacances scolaires. Mrs BLOTTIAUX et DUBOIS acceptent de mener jusqu'à son terme ce projet : sondage dans les familles, possibilité d'aides financières, recrutement de moniteurs obligatoirement diplômés, activités qui pourraient être proposées,

2e projet : Construction d'un terrain de tennis. Mr KLUR en fera l'étude ; contacts avec des municipalités qui ont ce type d'activité, subventions qui seraient accordées, étude sur la rentabilité de l'opération.

Le choix du terrain est important. La majorité du Conseil souhaite l'installer dans les jardins de l'école. Mr le Maire pense que cela pourrait être une gêne pour les riverains (pose de hauts grillages). La question sera revue.

CONSEIL MUNICIPAL DE FOREST

SEANCE DU 31 MARS 1988.

10 présents.

Absents excusés : BLOTTEAU R. - DRUESNE L.-
LEDIEU A. qui a donné pouvoir à KLUR D.
WANECQUE J.M qui a donné pouvoir à
SANIEZ M.
PRUVOT J. qui a donné pouvoir à DUBOIS I

1. Syndicat d'électrification de l'Avesnois :

Suite à la demande de Mr le Sous-préfet, le Conseil ne s'oppose pas à la dissolution de ce syndicat qui ne fonctionne plus.

2. Réfection des trottoirs de la Chaussée Brunehaut :

La dépense serait de 60 millions de centimes HT (soit 71 millions TTC).

Le SIAN accepte de prendre en charge une largeur de 1,5 m qui sera obligatoirement faite au-dessus de la canalisation d'assainissement.

Mr le Maire a sollicité la participation du Conseil Général.

La Commune pourrait prendre à sa charge une partie de la réfection (une somme de 5 millions de centimes est réservée à cet effet).

3. Centre Aéré :

- Les décisions prises lors de la séance du 18 mars sont maintenues.

- Le Conseil donne tous pouvoirs à Mrs DUBOIS et BLOTTIAUX pour l'organisation de ce Centre Aéré (choix du personnel d'encadrement - sorties - activités ...).

- Mr PETIT, instituteur à FOREST, prendra la direction de ce Centre.

- Une participation plus importante sera demandée aux familles ne résidant pas à FOREST (sauf pour les enfants dont leurs grands-parents habitent FOREST).

4. Construction d'un parking à l'arrêt bus :

Ce parking était indispensable pour assurer la sécurité des enfants et des personnes utilisant le transport par autobus.

Suite à la demande du Maire, il sera implanté dans les prochains jours et cette dépense importante ne sera pas à la charge de la Commune.

5. Problème du terrain de football :

- Mr le Maire rappelle qu'il est très favorable à ce projet.

- Malheureusement, il est impossible d'obtenir la cession amiable d'un hectare de terre en terrain plat.

Une nouvelle demande est faite.

Un Conseiller signale que la parcelle appartenant au BAS et louée à Mr RENAUD pourrait convenir. Cette parcelle située rue du Moulin, traversée par un fossé, est trop petite.

- Il est regrettable que la Commune soit, de ce fait obligée d'investir dans la construction d'un plateau sportif pour offrir des activités aux jeunes de la Commune.

6. Construction d'un plateau sportif avec terrain de tennis :

- Le Conseil ne revient pas sur le vote qu'il a émis le 18 mars.

- La pose des filets de protection se ferait à l'échelon communal (poteaux téléphoniques + filets nylon)

- Une subvention de 38.000 F est demandée et la part communale s'élèverait à 62.000 F.

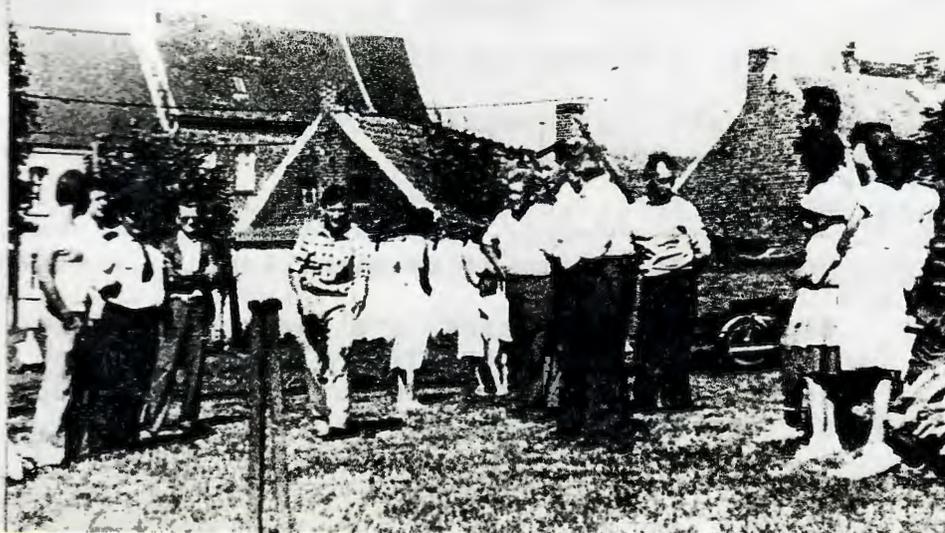
- Bien entendu, ce projet n'aboutira cette année que si la subvention est accordée ; dans le cas contraire, il sera représenté au titre de l'année 1989.

- Un emprunt de 50.000 F sera contracté et le remboursement annuel de la dette pourrait être couvert par le montant des cotisations des joueurs.

- Ce plateau sportif sera mis à la disposition des écoles au moins 2 demi-journées par semaine.

- La priorité sera, bien entendu, donnée aux habitants de FOREST et une participation moindre sera demandée aux adolescents.

- Un club sera obligatoirement formé avec nomination d'un Président et d'un Bureau. Il sera responsable de la gestion et de l'utilisation de ce terrain.



CONSEIL MUNICIPAL DE FOREST

SEANCE DU 26 AOUT 1988.

8 présents.

Etaient absents et excusés : KLUR D. qui a donné pouvoir à FONTAINE D. - BLOTTIAUX Chr. qui a donné pouvoir à DUBOIS D. - LEDIEU A. - WANECQUE J.M - BARBIEUX A. - AZAMBRE M. - PRUVOT J. -

1. Ligne EDF LE CATEAU - FOREST : réfection avec renforcement.

Cette ligne, qui se trouve actuellement sur les terrains situés sur la droite de la Chaussée en partant vers MONTAY, va être démontée et reconstruite de l'autre côté de la rue.

Tous les agriculteurs, contactés par EDF ont émis un avis favorable. Ils seront indemnisés.

A l'unanimité, le Conseil ne s'oppose pas à ce renforcement d'utilité publique.

La parcelle ZH 25 appartenant à la Commune est concernée. Un demi-support y sera installé.

2. Compte Administratif 1987 : voté à l'unanimité.

Excédent de clôture :	405 523,19	F
Recettes à reporter :	430 205	F
Don paroisse (plâtre):	5 000	F
Dons divers :	5 900	F

TOTAL :	846 628,19	F
---------	------------	---

Dépenses à reporter :	660 170,84	F
-----------------------	------------	---

L'excédent réel est :	186 457,35	F.
-----------------------	------------	----

.A cela, s'ajoute une somme de 22 100 F non dépensée.

Au budget supplémentaire 1988, la somme disponible est donc de 208 557,35 F.

3. Travaux de la Chaussée Brunehaut :

Une grande partie de la signalisation a été remplacée gratuitement.

Le coût des trottoirs s'élevait à 600.000 F HT (soit environ 720.000 F TT).

Après de multiples interventions, la Commune ne supportera que la somme de 43 000 F TTC.

De même, la ruelle allant chez Mr JOLY et celle de Mr BRUNOIS vont être goudronnées et cela sans aucune participation communale.

4. Budget supplémentaire : prévisions :

- quelques bacs à fleurs en béton pourraient être installés sur les trottoirs les plus larges de la Chaussée Brunehaut et à d'autres endroits du village.

- cela pour empêcher le stationnement (du reste interdit) des poids lourds et plus particulièrement pendant les périodes de dégel.

- Un conteneur pour la récupération du verre pourrait être acheté. Le verre serait récupéré par la ligue contre le cancer qui verserait une aide de 2 000 F à la Commune pour faire l'acquisition concernée.

LES IMPOTS LOCAUX.

TAUX	----- CONSEIL ACTUEL -----							
	81	82	83	84	85	86	87	88
Taxe d'habitation	7,35	8,07	8,77	8,77	9,20	9,20	9,40	9,40
Taxe professionnelle	8,55	9,39	10,20	9,90	9,90	9,90	10,11	10,11
Foncier bâti	8,04	8,83	9,59	9,59	9,78	9,78	9,99	9,99
Foncier non bâti	32,70	35,91	39,03	39,03	39,81	39,81	40,68	40,68
		+ 9,82 %	+ 8,7	+ 0 %	+ 2 %	+ 0 %	+ 2,2 %	+ 0 %

Les impôts locaux dépendent à la fois :

- . des bases d'imposition fournies par les services de l'ETAT.
- . des taux fixés par le **CONSEIL GENERAL** et le **CONSEIL REGIONAL**.
- . du taux fixé par la **COMMUNE**.

'X X X

A FOREST, ce taux communal a subi, depuis 1984, une hausse de 2 % tous les deux ans.

Cela revient à dire que la hausse qui dépend du Conseil Municipal a été de

1 % PAR AN , EN MOYENNE.

CONSEIL MUNICIPAL DE FOREST

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 1988.

13 présents.

Etaient absents mais excusés : LEDIEU A. - PRUVOT J. -

1. Analyse Financière :

Mr le Percepteur de LANDRECIES a produit une analyse Financière de la Commune réalisée sur une période de 3 ans (1985-1986-1987).

Les commentaires de Mr le Percepteur mettent en valeur :

1. La réduction des dépenses de fonctionnement.
2. Le faible endettement de la Commune.
3. L'augmentation importante du Fonds de roulement et la marge d'autofinancement élevée.
4. Une pression fiscale modérée (faible taux).

Le Maire se dit satisfait de cette situation.

La quasi-unanimité du Conseil Municipal de FOREST souhaite continuer dans le même sens. Il faut toujours avoir à l'esprit que l'assainissement n'est pas terminé.

2. Remplacement de la machine à écrire :

- Les éts DEBUS de CAMBRAI et JACQUEMIN de CAUDRY ont fait des propositions de prix.

- Le Conseil décide de faire l'acquisition d'une machine à écrire à mémoire chez Mr JACQUEMIN.

3. Travaux rue de Valenciennes :

Il serait urgent de supprimer ou d'atténuer le 2e cassis de la rue de Valenciennes, le 1er, le plus important, a été supprimé pendant les travaux d'assainissement.

4. L'achat d'un conteneur-récupérateur de verre :

- Coût 4 000 F (subvention de 2 000 F).
- Le produit de la récupération allant à la ligue contre le cancer.
- Voté à l'unanimité.

5. Bacs à fleurs en ciment :

- Somme réservée : 5 000 F.
- Unanimité moins 2 voix.
- Les riverains seront contactés et chargés du fleurissement de ces bacs qui en même temps protégeront les trottoirs (stationnement des poids lourds).

6. Propreté de la rue des Innocents :

- Des travaux seraient nécessaires, mais ils seraient remis en cause lors des travaux d'assainissement de cette rue.

- Aucune subvention ne peut-être accordée lors du budget supplémentaire car les demandes doivent être transmises en mars.

- Les travaux faits en hiver sont plus difficiles à réaliser que ceux faits à la bonne saison.

7. Percement d'une 2e porte à l'école :

- Le problème a déjà été évoqué lors de la précédente année scolaire 87.88.

- A l'unanimité, le Conseil décide de ne pas entreprendre ces travaux tout de suite pour 2 raisons :

. période hivernale peu propice à des travaux à l'école.

. coût élevé de la dépense (16 000 F).

8. Budget supplémentaire 1988 :

- Il est voté à l'unanimité moins une voix.

- Investissement : conteneur, bacs à fleurs, machine à écrire.

■ Dimanche dernier, la foire à la brocante a été couronnée de succès. Bien que les amateurs du genre soient désormais très sollicités tout au long de l'année, la manifestation de Forest est ainsi parvenue à se faire une place enviable au calendrier. Car, non seulement la foule y est de plus en plus nombreuse, mais le nombre des exposants croît dans d'identiques proportions.

De plus, ce qui ne gêne rien, l'édition 88 bénéficia de la clémence du ciel.



Même les peintres s'en inspirent.

CALENDRIER PROVISOIRE DES FETES

POUR L'ANNEE 1989.

COMITE D'ANIMATION CULTURELLE

Dimanche	23 avril	:	parcours du coeur.
Lundi	08 mai	:	commémoration de l'armistice 39-45.
Dimanche	18 juin	:	1ère ducasse.
Vendredi	14 juillet	:	bicentenaire de la Révolution.
Dimanche	10 septembre	:	6ème brocante.
Dimanche	8 octobre	:	2ème ducasse.
Samedi	11 novembre	:	commémoration de l'armistice 14-18.
Fin décembre		:	Fête à l'école (jouets payés par la Commune. Spectacle offert par le Comité d'Animation Culturelle).

CALENDRIER DES COLLECTES DES
ORDURES MENAGERES.

Mercredi	28 Décembre 88	Mercredi	26 Juillet
Mercredi	25 Janvier 89	Mercredi	9 Août
Mercredi	22 Février	Mercredi	23 Août
Mercredi	22 mars	Mercredi	6 Septembre
Mercredi	19 avril	Mercredi	4 Octobre
Mercredi	17 mai	Soit le 31 octobre, le 2 novembre ou le 3 novembre (vous serez prévenus).	
Mercredi	14 Juin	Mercredi	29 Novembre
Mercredi	28 Juin	Mercredi	27 Décembre.
Mercredi	12 Juillet		